

# 5<sup>c</sup> Journal du Lot 5<sup>c</sup>

## ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	3 fr.	6 fr.	11 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

### Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent
RÉCLAMES.....	50 cent

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## A GRAVELOTTE

Guillaume II a procédé à l'inauguration de l'ossuaire de Gravelotte, sans que nous ayons eu à enregistrer la manifestation anti-française que certains redoutaient et qui, de fait, après le voyage au Maroc, eût été d'une singulière et bien alarmante gravité.

Si le discours de Tanger n'a pas eu de lendemain, en ce qui nous concerne, le Kaiser n'a pu s'empêcher, par contre, de se signaler à l'attention de la Russie et du Japon par un de ces discours dont il a le secret, et ce secret consiste, si j'ose dire, dans une intempérance peu banale de langage et d'idées. Après la revue d'usage, l'empereur aurait dit : « Les Russes se sont fait battre à Moukden parce qu'ils sont des ivrognes. Il ne paraissent pas capables de préserver l'Europe du péril jaune. Peut-être les Allemands devront-ils assumer ce devoir. Ils doivent se préserver des fautes et des vices qui ont été nuisibles aux Russes. Les officiers doivent être sobres, et les soldats doivent être entraînés à de durs travaux, afin qu'ils n'aient pas le temps de s'adonner à la boisson ».

On pourrait longuement disserter sur l'idéal d'éducation militaire que décèlent les dernières lignes de cette allocution. La brutalité du caporalisme teuton ne s'étala jamais avec autant d'ingénuité. « Ne pas laisser aux hommes le temps de penser à autre chose » et, pour cela, les éreinter du matin au soir, autrement dit, les abrutir, cette conception déconçue par son effrayante simplicité. Une autre école prétend que, les soldats étant des êtres conscients, il convient de leur apprendre à puiser en leur conscience même les notions et les sentiments susceptibles de les guider, de les reconforter au besoin dans l'accomplissement de leur tâche. C'est l'école française qui émet ces principes. Il n'est pas besoin d'insister davantage sur qu'on en saisisse la supériorité et pour que l'on juge, en somme, de tout ce qu'il y a de médiocrement rassurant dans les paroles de l'Empereur pour les citoyens de la patrie germanique.

Aimable, Guillaume le fut encore moins pour les Russes, et il ne fut pas plus flatteur pour les Japonais. Ceux-ci apprennent que ce n'est pas à leur propre valeur qu'ils sont redevables d'une année de succès, mais plutôt à l'ivrognerie des chefs russes. En Russie, enfin, l'appréciation de Guillaume prendra sa place parmi les plus terribles dont ait eu à souffrir l'amour-propre de nos amis et alliés. Des journaux en divers pays, avaient pu risquer une telle critique de ces états-majors à qui des exemples trop fameux ont été donnés par des « grands ducs » trop connus; mais c'est par un chef d'Etat que se trouve aujourd'hui formulé le reproche outrageant. Et le moins qu'en tôte impartialité l'on puisse en penser, c'est que le tact le plus élémentaire aurait dû conseiller à Guillaume de ne point ajouter à l'infortune déjà si profonde des Russes l'amertume d'un aussi dur affront.

Reste la question du péril jaune, puisque péril jaune il y a. Le Kaiser entrevoit le jour où il lui faudra intervenir et opposer le drapeau de l'Occident menacé à l'envahissement des Orientaux. Cette déclaration théâtrale est tout à fait dans la manière de ce metteur en scène. Malheureusement pour lui, l'ampleur du geste ne saurait prévaloir contre une constatation très simple et que font sans aucun doute, à l'heure actuelle, tous les Européens intéressés dans la question, et qui ont quelque clairvoyance, pour ne pas dire, à la façon de La Bruyère : « ... et qui pensent ».

Guillaume nous prend en grande pitié; il s'érige en suprême défenseur de l'Europe; cela part d'un bon naturel. Mais sa compassion pourrait s'exercer ailleurs plus efficacement qu'en ce rôle de paladin dont il vient d'esquisser les héroïques attitudes.

Oui, certes, de l'ambition tangible, hélas! des Japonais, et d'un réveil possible des Chinois, des dangers pourront surgir pour les intérêts de l'Occident en Asie. Or, n'est-il pas évident que ces dangers ne seront redoutables qu'en raison des divisions de l'Europe?

Guillaume est mieux placé que personne pour savoir d'où viennent ces divisions, et pourquoi les peuples d'Europe, attentifs à la défense de leurs frontières territoriales, ne peuvent songer autant qu'ils le voudraient aux graves problèmes qui se posent présentement sur d'autres continents. Ce qui nous vaut cette situation, où la méfiance réciproque est de rigueur et se traduit par un « garde à vous » général, c'est la question d'Alsace-Lorraine.

Nous n'attendons pas de Guillaume la solution radicale, celle qui consisterait à supprimer la cause, pour supprimer l'effet. Mais du moins, il est en son pouvoir de ne point augmenter la somme des difficultés qui pèsent si lourdement sur l'Europe, et qui nous paralysent, tous, à un degré quelconque. Une détente dans les rapports des peuples d'Occident donnerait beaucoup plus à réfléchir aux Asiatiques que n'a pu le faire le mouvement oratoire et quelque peu présomptueux du moderne Lohengrin.

Paul BAZART.

## Chambre des Députés

Séance du 16 mai 1905

PRÉSIDENCE DE M. DOUMER

La Chambre reprend la discussion du projet de séparation des Eglises et de l'Etat.

M. Auffray demande la suppression du 1<sup>er</sup> paragraphe de l'article 4 bis qui est ainsi conçu : « Toutefois ceux des biens qui proviennent de l'Etat et qui ne sont pas grevés d'une fondation pieuse, feront retour à l'Etat. »

M. Briand repousse l'amendement que vient soutenir M. Grousseau; l'amendement est rejeté par 300 voix contre 247.

Sur la demande de M. Dumont, le paragraphe 1<sup>er</sup> de l'article 4 bis est ainsi conçu : « Ceux des biens désignés à l'article 4 qui proviennent de l'Etat et qui ne sont pas grevés d'une fondation pieuse faite depuis le Concordat feront retour à l'Etat. »

M. Vigouroux demande que les associations ne puissent acheter, échanger ou hypothéquer les biens qui leur ont été attribués sans l'autorisation du Préfet.

Mais cet amendement est rejeté.

M. Auffray essaye encore de soutenir un amendement qui est aussi rejeté.

La Chambre décide de siéger mercredi

Séance du 17 mai 1905

PRÉSIDENCE DE M. DOUMER

La Chambre s'occupe toujours du paragraphe premier de l'article 4 bis, que la commission propose de rédiger ainsi : « Ceux des biens désignés à l'article précédent qui proviennent de l'Etat et ne sont pas grevés d'une fondation pieuse créée postérieurement à la loi du 18 germinal an X, feront retour à l'Etat. »

M. Briand explique que le premier texte était dangereux, car on n'aurait pas manqué de soutenir que tous les biens étaient grevés de fondations pieuses.

M. Auffray propose de revenir à l'ancien texte du paragraphe 1<sup>er</sup>. M. Briand combat cette motion qui est rejetée. Le paragraphe 1<sup>er</sup> ainsi modifié est adopté par 317 voix contre 263.

L'ensemble de l'article 4 bis est voté à mains levées.

Sur l'article 4 ter, relatif aux dettes grevant les biens attribués aux associations culturelles, M. Ribot estime que l'Etat doit faire œuvre de probité en affectant au paiement de ces dettes non seulement le revenu global mais le fonds même des biens qui font retour à l'Etat.

M. Lacombe soutient également cette thèse que combat M. Augagneur.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

## Les troubles en Russie

A Oufa

Une foule de 300 ouvriers, étudiants et élèves des diverses écoles, ainsi que des femmes, se sont rassemblés à Oufa, en dehors de la ville, vers laquelle ils ont marché, à six heures du soir arborant des drapeaux rouges et noirs et entonnant des chants révolutionnaires. Elle a accueilli par des insultes et des coups de revolvers le maître de la police, venu à sa rencontre, sans escorte.

Celui-ci a alors ordonné à un détachement de police de tourner les manifestants et de les arrêter. Ces derniers se sont enfin dispersés; 51 d'entre-eux ont cependant été arrêtés.

A Varsovie

A Varsovie, les ouvriers au nombre de 2.000, de deux usines de Lodz sont en grève. Les bouchers se sont mis également en grève réclamant une augmentation de salaires. La grève des boulangers continue. Depuis dix jours, Lodz est sans pain.

Les Massacres

Un certain nombre de socialistes israélites et russes se sont rassemblés à minuit dans la rue Nalevska, à Varsovie dans le but de faire une manifestation.

La police a essayé de les disperser et, finalement, a été obligée de faire venir à son aide une patrouille d'infanterie; celle-ci a fait feu contre la foule. Plusieurs personnes ont été blessées légèrement.

A Odessa

A Odessa, la grève générale est commencée. Le travail a cessé dans toute les usines du faubourg Persypl et dans une partie des usines des faubourgs. Les cosaques ont dispersé les compositeurs d'imprimerie en grève, qui cherchaient à empêcher de travailler les imprimeurs de journaux.

## BELLE REVANCHE

La politique poursuit l'infortuné académicien Jules Lemaitre. On se rappelle que ses amis ou soi-disant tels avaient exigé qu'il rétractât publiquement sa déposition relative à la mort de Syveton. L'ex-président de la Patrie Française s'était piteusement exécuté.

Nous avions signalé la froideur avec laquelle la Bonne Presse avait accueilli à ce moment, cette tardive réparation. Maintenant, il y a mieux. Les journaux nationalistes publient une lettre adressée par M. le docteur Barnay aux « membres du Comité du souvenir de G. Syveton », dans laquelle il déclare refuser formellement la souscription de M. Jules Lemaitre. Et ce refus est accompagné de commentaires des plus durs : M. Lemaitre est notamment représenté comme un homme déloyal parce qu'il n'a pas voulu contribuer à propager la version de l'assassinat.

Cette accusation de déloyauté ne suffit pas. L'ancien chef de la Patrie Française est accusé d'avoir « morallement assassiné M. Syveton. » Nous l'avions prévu. Cela devait finir ainsi : M. Jules Lemaitre est traité d'assassin dans les journaux jadis à sa dévotion ! Quelle belle revanche pour les républicains que les nationalistes, guidés par ce même M. Lemaitre, traînés dans la boue et couvrent de grossières injures.

## L'Afrique aux Noirs

Un rapport très documenté, qui vient d'être envoyé au département des colonies à Berlin, établit que le soulèvement des Herreros dans l'Afrique du Sud, n'est qu'un des prodromes d'un vaste mouvement d'insurrection dont le but serait d'affranchir la race noire et de chasser tous les blancs de l'Afrique australe. La propagande et l'organisation se font sous le couvert de l'Eglise éthiopienne.

Les paroisses des églises de ce cul-

tes sont administrées exclusivement par des nègres et ont pour prêtres des gens de couleur. Les noirs ont des journaux très bien faits et très répandus. Le plus important de ces organes est l'Immoo dont le rédacteur en chef est un Cafre, nommé Tengo Yababa. La presse noire prêche la guerre aux blancs. Elle rappelle à ses lecteurs l'exemple du Japon, qui est sur le point de chasser les Européens de l'Extrême-Orient.

On craint que, dans toute l'Afrique australe, un grand massacre d'Européens ne se prépare.

## Le « Bon » Dieu

« Si Dieu le veut, a dit l'autre jour M. de Bulow, parlant à un journaliste parisien, à l'encontre du dix-neuvième siècle, déjà entré dans l'histoire, l'époque actuelle sera celle de la pacification ».

Remarquez la formule employée par le grand chancelier de l'empire allemand : « Si Dieu le veut... »

En se servant de cette formule, il laisse entendre que les hommes se livrent au grand jeu de la guerre par un effet de la volonté de Dieu. Or, la guerre c'est la destruction de la créature humaine, c'est le vol, l'incendie, le viol, ce sont les souffrances imposées à des innocents : pères, mères, enfants : c'est la ruine des populations offensives.

Pour que ces choses abominables disparaissent, il faut que Dieu le veuille. Telle est la théorie de M. de Bulow, théorie d'ailleurs conforme à ce qu'enseignent les prêtres et les théologiens les plus justement renommés.

Et voilà ce qui est fait pour troubler, car si Dieu a permis, durant les dix-neuf siècles qui ont suivi la venue de son fils sur la terre, où il apportait la paix entre les hommes, si Dieu, dis-je, a permis, bien plus, a voulu tant de guerres, tant d'exterminations, pourquoi changerait-il de politique au vingtième siècle, alors que les premières années de ce siècle sont déjà ensanglantées par une guerre affreuse ?

M. de Bulow a eu tort de ne pas le dire. On aurait tant aimé être renseigné !

N'est-il pas, en effet, douloureux de penser que, quelque effort que puisse faire l'homme pour devenir enfin raisonnable, c'est-à-dire pour ne plus déchaîner les maux de la guerre, pour respecter la vie de son semblable, tout cela ne vaudra que si Dieu le veut.

Ah ! Monsieur de Bulow, ah ! grand chancelier, que votre formule est cruelle !

LA

## GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Petits combats quotidiens

Le correspondant du « Novoié Vremia » à Ghou-Tchou-Line fait savoir que des combats peu importants, mais pendant lesquels de nombreux coups de canon sont échangés, ont lieu chaque jour.

L'armée japonaise a achevé de compléter ses effectifs avec 83.000 hommes de troupes fraîches et 86 nouveaux canons qu'elle a reçus du Japon.

Le correspondant estime que les forces actuelles de cette armée sont de 320.000 hommes.

La quatrième escadre russe

Une dépêche de Copenhague annonce que la quatrième escadre russe appareillera d'ici quinze jours pour l'Extrême-Orient. Elle sera ainsi composée :

Le cuirassé « Slava », frère du « Kniaz-Souvarov », vaisseau-amiral de la flotte de Rojestvensky, achevé depuis une dizaine de mois et qu'un retard d'armement avait empêché de rejoindre l'escadre de Nebogatoff.

L'« Empereur Alexandre-II » cuirassé de 10.000 tonnes, construit en 1889.

L'« Empereur-Paul-1<sup>er</sup> », cuirassé de 10.000 tonnes, mis à flot il y a quelques mois, et dont l'armement doit être à peine achevé.

Le croiseur blindé « Pamiat-Azova », frère du « Nakhimoff », et le croiseur protégé « Amiral-Kornilov », construit en 1887, tous deux pourvus d'une artillerie moderne. Ces deux derniers bâtiments faisaient en 1895 partie de l'escadre russe qui fut chargée d'intimider le Japon.

Une dizaine de torpilleurs et de canonnières compléteront cette division, qui donnerait avec ses trois cuirassés une supériorité décisive à la flotte russe, à supposer que sa jonction puisse avoir lieu bien avant que celle-ci n'ait été gravement entamée.

On prétend que la flotte de la Baltique a établi des appareils de télégraphie sans fil en territoire français et a communiqué avec Saint-Petersbourg (via-Saigon).

Depuis trente jours, les navires russes ont consommé 120.000 tonnes de charbon, mais on ignore où ils se le sont procuré.

A Shanghai, les Russes fournissent des marins, provenant des navires désarmés, à la flotte de la Baltique, sous le prétexte de rapatrier les invalides.

## QUESTIONS LITTÉRAIRES

Nous lisons dans le *Rappel* de lundi, l'article bibliographique suivant sur l'ouvrage d'éducation dû à un de nos compatriotes M. Georges Nouvel :

Pierre et Jacques ou l'École de la Jeunesse

Tel est le titre d'un livre de lecture à l'usage des écoles primaires élémentaires et primaires supérieures que vient de faire paraître un de nos amis, sous le pseudonyme de Georges Nouvel.

Edité par la maison Delalain frères, ce livre est appelé à un grand succès. Certes, ce ne sont pas les livres de lecture qui manquent dans nos écoles, mais généralement ils n'envisagent que telle ou telle partie des programmes, ils sont trop exclusifs. Georges Nouvel, comme son pseudonyme l'indique, a voulu faire œuvre « Nouvelle ». Il a voulu que son livre de lecture vint combler cette lacune que, trop souvent, les maîtres de l'enseignement primaire nous ont signalée; il a voulu que son livre fût en harmonie avec les tendances de l'esprit moderne, avec les plus récentes découvertes de la science; et surtout avec ces œuvres qui sont la gloire de la 3<sup>e</sup> République.

Tout à tour, à chaque page, l'enfant apprendra à connaître notre nouvelle organisation sociale. Ici, il comprendra toute la valeur de la mutualité; là, il se rendra compte de la nécessité des lois d'association, des lois sur les assurances, des lois sur les accidents du travail, sur les retraites, etc. Plus loin, il frémera aux horreurs de la guerre, en même temps qu'il apprendra à connaître les tentatives généreuses des hommes de cœur pour créer des tribunaux d'arbitrage, qui, dans un temps très rapproché, seront les juges certains d'une paix durable et reconfortante. Développer chez l'enfant l'initiative et l'effort; corriger ses instincts égoïstes; lui faire connaître tous les bienfaits de la solidarité; en même temps lui faire aimer son pays d'un amour profond et réfléchi, tel est le but qu'a voulu atteindre Georges Nouvel. Et dans un cadre combien charmant !

L'auteur a pris, ici, la forme du roman, simple, vrai, émouvant. L'histoire, deux enfants qu'une vie commune a rapprochés, mais qui se trouvent bientôt séparés par des événements douloureux et imprévus; l'un se passionne pour la vie des champs, l'autre se dirige vers une carrière industrielle.

Par le fait des circonstances et par suite de leurs occupations, ils sont amenés à séjourner dans diverses régions de la France. Le service militaire entraîne même l'un d'eux aux colonies. Arrivés à l'âge d'homme, les deux amis se retrouvent et alors se remémorent toute cette vie d'activité et d'efforts persévérants, ils songent

à faire profiter leurs semblables du fruit de leur expérience.

Ce cadre, on le voit, se prête à des scènes les plus variées; en les lisant, on vit de la vie réelle, de cette vie si peu connue encore de jeunes écrivains parce qu'une sorte de fausse éducation qui est la caractéristique de notre époque veut leur montrer tout en beau et leur laisser croire que la vie est sans effort.

Réagir contre cette tendance est donc faire œuvre utile. Aussi, pour notre part, nous sommes heureux de prêter notre appui à l'œuvre hardie autant que saine que vient de faire paraître Georges Nouvel, et nous sommes convaincus que nos lecteurs voudront lire *Pierre et Jacques*, le ré pandre, le faire connaître pour le plus grand bien de nos enfants et de nos jeunes générations.

ANDRÉ DUTI.

## INFORMATIONS

Interpellation sur la Crise de Limoges

M. G. Berry a avisé M. Dubief, ministre du commerce, qu'il désirait lui adresser une question au sujet des mesures que le gouvernement est disposé à prendre en vue de porter remède à la crise commerciale qui sévit à Limoges par suite des récents événements.

Constitution d'un groupe nouveau

Le groupe socialiste parlementaire a tenu mercredi sa dernière réunion, dans laquelle il s'est borné à déclarer qu'il se dissolvait, par suite de l'unification prononcée par le dernier Congrès.

Le secrétaire du groupe, M. Devèze, ainsi que celui du groupe socialiste-révolutionnaire, M. Déjeante, vont procéder aux convocations pour la constitution du groupe nouveau unique, dont la formation est la conséquence de l'unité du parti.

MM. Augagneur et Colliard, députés du Rhône, ont déclaré qu'ils ne feraient pas partie du groupe nouveau. De même M. Gérault-Richard, dont la lettre publiée avant-hier a été communiquée à la réunion d'hier, ne sera pas membre du nouveau groupe. De plus, trois députés socialistes de la Loire : MM. Briand, Augé, Charpentier, attendent, avant de se décider, la résolution que prendra, le 4 juin prochain, la Fédération socialiste de leur département.

Aux dissidents, il faut ajouter les noms de MM. Clovis Hugues, Isoard, Antide Boyer, Carnaud, Cadenat, Baron et Paschal Grousset.

Jusqu'ici, on ne cite d'autres députés adhérents au nouveau groupe que MM. Jaurès, de Pressensé, Breton, Fournier et Bagnol.

L'affaire Dreyfus

M. Michel-Jaffard, à raison de son état de santé que nous avons fait connaître ces jours-ci, et qui exige des ménagements particuliers et prolongés, a demandé, sur les instances de son médecin, à être déchargé du rapport qui lui avait été confié dans l'affaire de révision Dreyfus. Il a été fait droit à cette demande, et M. le conseiller Moras, de la chambre des requêtes, a été désigné à sa place.

M. Moras est, dans l'ordre du tableau des magistrats de la Cour suprême, le plus ancien après M. Michel-Jaffard, abstraction faite des conseillers de la chambre criminelle qui a procédé à l'enquête sur les résultats de laquelle auront à statuer les chambres réunies.

La Conférence de Berne

La conférence internationale pour la protection ouvrière a arrêté les bases d'une convention internationale sur l'interdiction de l'emploi du phosphore blanc dans l'industrie des allumettes.

L'article 1<sup>er</sup> édicte : « A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1911, il sera interdit de fabriquer, d'introduire ou de mettre en vente des allumettes contenant du phosphore blanc.

Art. 2 - Les actes de ratification devront être déposés au plus tard le 31 décembre 1907.

Petites Nouvelles

Les légations belges viennent de transmettre à tous les gouvernements du monde des invitations à participer au Congrès international des sports et de l'éducation physique qui se tiendra à Bruxelles du 9 au 14 juin.

REVUE DE LA PRESSE

De M. Clemenceau dans la Dépêche : En France, un autre problème se pose. Nous avons à liquider les biens que le régime concordataire affectait à l'Eglise tant qu'elle était unie à l'Etat.

meurtrière. Les bourgeois du jury avaient crié : « Tue ! » Les bourgeois du pretoire répondirent : « Assomme ! Deux ans de prison ! » Les assistants ont hué le président et les jurés.

Revue de la presse locale

De Quercinois : L'énergie est nécessaire dans la vie matérielle pour combattre les forces ennemies de la nature, et dans la vie intellectuelle pour dégager la civilisation de la barbarie.

CHRONIQUE LOCALE

Votes de nos Députés Sur l'amendement de M. Auffray, tendant à la suppression du premier paragraphe de l'article 4 bis du projet de loi relatif à la séparation, les votes de nos députés ont été :

Les fournitures directes au cultivateur à l'administration militaire

Au Congrès national d'agriculture qui a eu lieu à Périgueux, le vœu suivant a été adopté : « Le Congrès national des Syndicats agricoles émet le vœu :

CAHORS

Effet du « piston »

Le Quercinois crie toujours victoire : à l'entendre, les purs sont chez lui, les trafiquants sont ailleurs, voire même chez nous. Le désintéressement, l'abnégation sont vertus propres à lui seul.

quelconque? Voyez-vous le beau poïn que nous n'aurions pas manqué de soulever? D'abord, si nous avions protesté contre la nomination d'un prêtre, nous n'aurions fait que ce que le Quercinois fait aujourd'hui contre un pasteur, lequel, après tout, nous importe fort peu.

Mais le Quercinois crie toujours trop tôt victoire, car si nous relevons les lignes consacrées à ce pasteur et à la fonction de percepteur, c'est pour rappeler au collaborateur de la feuille cléricale que récemment, le curé de Belmontet, — c'était bien un prêtre catholique, celui-là ? — fut nommé ou percepteur ou receveur buraliste dans un département du Nord.

L'eau à la caserne

Nous recevons une lettre dans laquelle on nous prie d'appeler l'attention de la municipalité sur un cas intéressant les soldats. Par suite de l'ouverture tardive des fontaines, les soldats manquent d'eau à leur lever et ne peuvent ni se laver, ni remplir leurs bidons.

Comité mixte des Bâtiments scolaires

Le comité mixte des bâtiments scolaires s'est réuni à l'hôtel de la Préfecture, le 16 mai courant, sous la présidence de M. Virenque, secrétaire général.

Conseil d'Hygiène

Le Conseil d'hygiène et de salubrité publique de l'arrondissement de Cahors, s'est réuni le mardi 16 mai, à l'Hôtel de la Préfecture, sous la présidence de M. Virenque, secrétaire général.

table des communes de Souillac, Glanes, Calamane et Castelfranc. — Avis favorable. 2. Opposition à l'ouverture d'une école privée mixte à Puyjourdes.

Brevets de capacité

La première session d'examens pour l'obtention des deux brevets de capacité élémentaire et supérieur sera ouverte dans toute la France, aux dates suivantes :

Contributions indirectes

Liste des candidats reconnus admissibles à la suite du concours général qui a eu lieu le 23 mars 1905.

Postes et télégraphes

Le bureau des postes de Bagnac sera ouvert au service télégraphique à partir du 25 mai courant.

Ecoles pratiques de Commerce et d'Industrie

Le concours d'admission en 1905 aux sections normales annexées aux écoles pratiques de commerce et d'industrie, aura lieu du 3 au 6 juillet, dans une des salles de la préfecture du Lot.

Vétérans des armées de terre et de mer

Les membres de la 580<sup>e</sup> section de Cahors, sont invités à assister à la réunion statutaire et obligatoire qui aura lieu dimanche, 21 mai, à trois heures du soir, dans une des salles de la mairie de Cahors.

THÉÂTRE DE CAHORS

C'est dimanche 21 mai que la tournée Chataigné donnera en matinée, organisée avec le concours d'artistes du théâtre de l'Odéon, parmi lesquels M<sup>me</sup> Emilienne DUX, M. DUARD, M.

Jean FROMENT, une représentation de POLYEUCTE Tragedie en cinq actes, de Pierre CORNEILLE.

LE MALADE IMAGINAIRE

Comédie en trois actes, de MOLIÈRE. PROGRAMME DU 18 MAI 1905

En raison du départ du 7<sup>e</sup> pour les tirs de combat, les Concerts militaires seront suspendus du 21 mai au 1<sup>er</sup> juin.

Arrondissement de Cahors

Lauzès Nécrologie. — Mardi matin ont eu lieu à Lauzès, au milieu d'une nombreuse affluence, les obsèques de M. Malique, Jean-François, propriétaire et ancien conseiller municipal, décédé subitement dans sa propriété de Lascabanes, commune de Lauzès, dans la nuit de dimanche à lundi.

Société des Vétérans des armées de terre et de mer. — Les membres de la Société des Vétérans des armées de terre et de mer de la section de Lauzès sont convoqués, par le président, pour assister à une réunion qui aura lieu dans une des salles de la mairie de Lauzès, le dimanche 21 mai courant à 2 h. 1/2 du soir.

Prayssac

Foire. — La foire n'a pas été importante. Peu de bœufs et cours ordinaires. Les jeunes porcs sont en baisse. Les moutons gras, de 75 à 80 centimes le kilo ; autres, de 12 jusqu'à 40 fr. l'un, selon grosseur.

Arrondissement de Figeac

Figeac

L'Ecole Sainte-Marthe Le Comité mixte des bâtiments scolaires a statué et a émis un avis défavorable ; le préfet de M. Vival a satisfait son maître...

préfet qui avait conclu dans son rapport défavorablement, ils ont voté contre le projet. C'est une affaire liquidée. Les républicains de Figeac auront sans doute quelque désillusion sur l'indépendance de... certains !...

Vol à l'américaine. — Lundi, jour de foire, le nommé Emmanuel Lénard, de notre banlieue, a été victime d'un vol de porte-monnaie renfermant la somme de 450 francs en or. Malgré les nombreux avis donnés par la voie de la presse, il se trouve toujours de naïfs paysans pour se laisser prendre aux agissements, toujours les mêmes, de ces habiles filous.

Tous les trois partent sur la route de la Capelette. Au bout d'un moment, notre jeune homme remet un billet de 100 francs à son compère, en lui disant de le partager avec Lénard ; il leur donne à chacun, en plus, une pièce de 5 francs. Puis il demande à Lénard de lui garder jusqu'au lendemain matin deux enveloppes bourrées de billets de banque. Lénard accepte, les met dans son mouchoir avec son porte-monnaie et 450 francs en or ; le compère lui noue le mouchoir pour que rien ne s'échappe, et, après de tendres embrassades, les deux voleurs recommandent à Lénard d'aller directement chez lui sans s'arrêter.

La loi est cependant chose sacrée. Elle consacre la volonté du peuple. Pourquoi donc, Messieurs les Clericux, exciter les citoyens à s'insurger contre elle? Pourquoi aussi faire œuvre de guerre en les excitant les uns contre les autres? Pourquoi persister à vouloir les maintenir dans l'ignorance et l'erreur? Pourquoi vouloir toujours leur dissimuler, leur empêcher de connaître la vérité? Pourquoi enfin, à la faveur des ténébreux, avez-vous supprimé toutes les affiches républicaines, affiches qui avaient seulement l'audace de dire au peuple quelques-unes de ces vérités que vous vous acharnez à combattre? Votre geste n'est ni vaillant, ni loyal, ô ! preux de l'Ancien Régime ! Il est simplement malhonnête et relève uniquement de la correctionnelle.

Souceyrac

Laceration d'affiches. — Nos bons cléricaux sont dans un état permanent de rage, heureusement impuissante. Le temps n'est plus, hélas ! pour ces gens bien pensants, où ils pouvaient encore se dire partisans de l'ordre et de la paix. Ce sont bien eux, aujourd'hui, les fomentateurs de troubles et de désordres, les violateurs impudents de toutes les lois.

CAPTIVE DES MOHAWKS

PAR Camille de CENDREY

XIX

Le Retour

C'était comme il le disait. Un Indien était couché là sur le dos, les pieds appuyés sur le bord du canot ; et Seth, sans soupçonner sa présence, s'était assis en plein sur son estomac. Comme on peut bien le supposer, la chose n'était nullement du goût du sauvage, et il fit plusieurs efforts violents pour s'en débarrasser.

allant vers Seth. — Certainement oui ! tenez seulement et vous verrez si ce n'est pas un Peau-Rouge ! — Qu'allez-vous en faire ? — Rien ! — Allez-vous le laisser partir ? jettons-le par-dessus bord.

repreant sa place ; je m'étais justement assis sur lui pour le préserver de la pluie ; comme le chien est ingrat. » Leur attention fut alors reportée sur la marche du canot, ils étaient entraînés rapidement par le courant et leur position commençait à devenir inquiétante.

Les buissons et les hautes herbes embarrassaient leurs pieds, les branches qui étaient au-dessus de leur tête fouettaient leurs visages, pendant qu'ils cherchaient à sortir de l'eau. Quelques instants après ils étaient de nouveau sur la terre ferme. Le canot leur avait fait traverser la rivière, de telle sorte que cette pénible besogne était terminée.

plus que probable, comme Seth Jones le faisait remarquer, que les sauvages qui les poursuivaient avaient perdu leur piste, et qu'ils auraient beaucoup de difficultés à la retrouver et à la suivre.

« Voyez si vous aimez cette vue ! » dit-il en désignant l'occident. Les fugitifs regardèrent dans la direction qu'il indiquait. Le spectacle qu'ils aperçurent était bien celui qui devait leur plaire, plus qu'aucun dans l'univers ; car, au-dessous d'eux, à cinq cents pas environ, se trouvait le village même vers lequel ils s'avançaient depuis si longtemps. Il paraissait d'une beauté merveilleuse à la brillante clarté du soleil du matin.

cela vous gêne de lui voir se désiller les yeux et reconnaître lui-même que vous l'avez grossièrement trompé.

Les Républicains ont bien respecté vos affiches menteuses ! Souffrez donc, Messieurs les Clericaux, que vos mensonges soient dévoilés, que la vérité soit rétablie, que la lumière soit faite.

#### Un groupe de Républicains.

#### Saint-Céré

**Vétérans.** — Les membres de la 330<sup>e</sup> section des Vétérans des armées de terre et de mer sont convoqués en assemblée générale pour dimanche prochain 21 courant, à une heure et demie de l'après-midi, dans la salle des séances de la mairie.

**Ordre du jour :** Lecture du rapport sur la situation financière de la Société au 31 décembre 1904; élection partielle du conseil d'administration, du président de la section.

La présence de tous les membres est de rigueur.

#### Arrondissement de Gourdon

#### Ginouillac

**Incendie.** — Ces jours derniers, une grange appartenant à M. Rémy Dubreil, située aux Merlies, commune de Ginouillac, a été détruite par un incendie.

Les causes du sinistre sont inconnues. Les pertes sont évaluées à une somme de 3,000 francs, couverte par une assurance.

#### Payrac

**Vaccin.** — Par arrêté préfectoral, M. le docteur Constant, de Payrac, a été nommé médecin vaccinateur du canton de Payrac, en remplacement de M. Miffre, qui ne réside plus dans ce canton.

#### Chronique agricole

#### LE CHIENDENT

Le chiendent est l'ennemi le plus acharné de toute culture intensive, et c'est avec raison qu'on l'a considéré comme ruineux pour le cultivateur, qui n'apporte pas à la destruction de cette plante envahissante et nuisible, au premier chef, tous les soins nécessaires.

Il ne faut point se dissimuler que l'extirpation complète du chiendent exige une main-d'œuvre relativement considérable, mais surtout dirigée avec intelligence.

Cette plante parasite ne peut disparaître complètement que par l'exécution de labours profonds en tous sens, l'emploi de scarificateurs, des hersages et des sarclages minutieux.

Il importe de retenir que l'extirpation complète du chiendent est une nécessité absolue, et que partout où les circonstances n'ont pas permis de réaliser cette opération à l'automne, on doit profiter des journées sèches en hiver, pour purger le sol des innombrables racines qui l'infestent. L'avenir des cultures en dépend ; on ne peut, sans cela, compter sur une production économique et rémunératrice, car les frais culturaux, au printemps, se trouveraient sensiblement augmentés par les façons de nettoyage que l'on se verrait dans l'obligation de pratiquer.

Nous engageons donc vivement les cultivateurs qui ont des terres infestées de chiendent, à ne pas désarmer, et nous leur indiquons le moyen rationnel à mettre en œuvre pour arriver à un résultat satisfaisant, en même temps que pour l'utilisation du chiendent que, la plupart du temps, on se borne à brûler sur place, il y a mieux à faire, ainsi que nous allons le voir.

Dès que le temps le permet, on donne un premier labour de 0<sup>m</sup> 15 à 0<sup>m</sup> 20 de profondeur ; puis, à l'aide du scarificateur, ou, à défaut, à l'aide d'une herse à dents un peu longues, on passe perpendiculairement à la direction du labour, afin de déraciner le chiendent.

Pour rendre le travail plus facile, lorsqu'on fait usage d'une herse, on soulève celle-ci de temps à autre, pour éviter le bourrage produit par les racines ; on attache une corde ou une longe à la partie postérieure de la herse. Cette corde ou cette longe, tenue de la main gauche, permet de soulever le bâti de la herse, chaque fois que cela est nécessaire, sans que l'on soit obligé de se baisser souvent.

Le chiendent est ensuite ramassé en petits tas, à l'aide de râteliers et de fourches. On continue alors le hersage en opérant parallèlement à la direction du labour.

Ce second hersage croisé déracine encore du chiendent que l'on ramasse encore, pour le mettre en tas.

Les opérations précitées ne suffisent pas toujours pour nettoyer un champ infesté de chiendent ; on est alors obligé de les répéter une seconde et aussi, mais exceptionnellement, une troisième fois, si le travail est bien exécuté. Le second labour ne doit pas être plus profond que le premier.

Grâce à ces façons énergiques et répétées, on peut nettoyer convenablement les terres avant la fin de janvier ou la première quinzaine de février, suivant les situations.

Bien des cultivateurs pensent que c'est commettre une faute que d'utiliser le chiendent dans la confection des composts, pour la fertilisation des terres, et ils persistent dans leur coutume de brûler la plante sur place.

Nous pouvons opposer hardiment, à cette croyance, les résultats obtenus par des praticiens dans le Nord, où y fait usage de composts de chiendent et on s'en est toujours bien trouvé pour la fumure des terres.

Les Pailles Suisses, en dégageant les intestins, en stimulant les reins, en activant la sécrétion urinaire, ont une efficacité qui a souvent étonné les malades eux-mêmes. Leur prix minime de 1 fr. 50 la boîte et les milliers de lettres élogieuses à l'actif de ces Pailles, les placent au 1<sup>er</sup> rang des remèdes faciles à prendre.

#### SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

#### Assemblée générale ordinaire du 29 mars 1905

Les actionnaires de la Société Générale se sont réunis en Assemblée générale ordinaire le mercredi 29 mars, au siège de la Société, pour prendre connaissance des résultats de l'exercice 1904 et statuer sur les comptes présentés par le Conseil d'administration.

Le rapport du conseil fait ressortir que cette année encore les comptes accusent des plus-values importantes sur ceux de l'année précédente. Le mouvement général de la caisse s'est élevé à 53 milliards, soit, en moyenne, un mouvement de 179 millions par jour ; celui du Portefeuille a atteint 18 milliards représentés par 43.554.104 effets ; les encaissements de coupons se sont montés à 610 millions, et les Ordres de Bourse au comptant à 1.385 millions. Le solde des Comptes de Cheques, au 31 décembre 1904, s'élevait à 323.409.027 francs, représentés par 129.471 comptes. Le solde de ces comptes, au 28 février 1905, est de 362.687.881 francs.

La comparaison des principaux chapitres pendant les cinq dernières années, indique la marche constante des affaires de la Société ; le mouvement général

de la caisse a passé de 34 milliards, en 1900 à 53 milliards en 1904 ; celui du Portefeuille commercial de 14 à 18 milliards, le solde des comptes de Cheques, de 232 millions à 323 millions ; celui des Comptes courants créditeurs de 249 millions à 435 millions ; enfin le total du bilan de la Société, qui était, en 1900, de 849 millions, se chiffre par 1.191 milliards en 1904.

La Société a 494 Agences ou Bureaux. La création d'Agences et de Bureaux nouveaux entraîne des dépenses d'établissement qui sont amorties dans le plus bref délai possible et souvent dans l'année même où elles se produisent. En même temps qu'elle étend ses guichets, la Société augmente chaque année son Service de location de Coffres-forts qui donne les meilleurs résultats.

La Société a participé à presque toutes les affaires financières qui se sont traitées sur la place de Paris, notamment : L'émission des obligations du Gouvernement impérial du Maroc, des Bons du Trésor Russe, des obligations de l'Emprunt de la Ville de Paris, dit du Métropolitain, des obligations de la Principauté de Bulgarie ; elle a également concouru à l'augmentation du capital de la Société Générale des Sucreries et de la Raffinerie d'Égypte, et à celle du Crédit Foncier Égyptien ; elle est intervenue dans la fusion des Sucreries de Fives-Lille avec la Société des Raffinerie et Sucrerie Say ; elle a pris un intérêt dans les augmentations de capital réalisées par la compagnie des Messageries Maritimes et la Compagnie Générale Transatlantique ; enfin, à l'étranger, elle a participé à un grand nombre d'affaires.

L'année 1904 n'a apporté aucune modification dans la situation de la Participation Guano. Le Chili a terminé les paiements ordonnés par la sentence du Tribunal de Lausanne, mais la Société a encore à faire valoir les droits qui résultent pour elle du protocole intervenu le 23 juillet 1892, entre la France et le Chili, et elle a toute confiance dans l'appui du Gouvernement Français.

Le développement du commerce dans le port du Callao s'est maintenu et les recettes sensiblement égales à celles de l'année dernière, laissent un bénéfice porté au compte de Profits et Pertes. Ce développement va s'accroître et pourra devenir très intense quand le canal de Panama sera ouvert.

Le rapport rappelle les circonstances qui ont fait subir à la Société, une transaction onéreuse et propose d'imputer sur la réserve le paiement des sommes prévues par cette transaction, qui constitue une charge vraiment extraordinaire.

Les bénéfices nets de la Société, y compris le reliquat du dernier exercice, se sont élevés à 6.814.111 francs 88 c., sur lesquels 2.500.000 francs ont été payés aux actionnaires le 1<sup>er</sup> octobre 1904. Le Conseil a proposé de distribuer, à partir du 1<sup>er</sup> avril 1905, 9 fr. 37 c. par action, soit après déduction de l'impôt sur le revenu, 8 fr. 75 c. nets, et de mettre à la réserve 336.115 fr. 13 c. Cette répartition porte le rendement de l'exercice à 6,24 0/0 du capital versé.

Le rapport des Censeurs-Commissaires relève les augmentations des principaux comptes. Il constate que l'organisation et le fonctionnement des divers services de la Société présentent toutes les garanties désirables, et en terminant, il s'associe aux propositions du Conseil d'administration, pour la répartition du solde bénéficiaire.

L'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1904, autorisé l'imputation sur la réserve des sommes à payer en exécution de la transaction passée avec le Syndic de la Caisse des Familles, et adopté la proposition du Conseil relative au dividende. Elle a réélu administrateurs, MM. Dejardin-Verkinder, le Bègue et Wagner ; et censeur, M. Lavallee. Enfin elle a nommé commissaires pour l'exercice 1905, MM. Lavallée, de Matharel et Thirria.

Assemblée générale extraordinaire du 20 avril 1905

L'Assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 29 mars n'ayant pas réuni le quorum nécessaire pour délibérer valablement, de nouvelles convocations ont été faites pour le jeudi 20 avril 1905.

Dans le rapport présenté aux actionnaires, à cette dernière date, le Conseil demandait l'autorisation de procéder à une augmentation du capital de la Société, qui pourrait être au total, de 100 millions,

et qu'il a l'intention de réaliser prochainement pour moitié, soit 50 millions. Comme suite à cette proposition, le Conseil demande aux actionnaires de décider diverses autres modifications aux statuts.

Toutes les propositions du Conseil ont été votées à la presque unanimité.

#### ROYAUME DE ROUMANIE

**CONVERSION des RENTES 5% amortissables de 1881-88 et de 1892-93 en RENTES 4%, amortissables en 40 années, exemptes de tous impôts roumains, et ne pouvant être converties ou remboursées avant le 1<sup>er</sup> avril 1916.**

Les porteurs d'obligations 5% recevront des obligations 4%, jouissance du 1<sup>er</sup> octobre 1905 et une somme de 10 1/2 %, soit Fr. 52.50 par titre de Fr. 500, sous forme d'obligations d'une Rente nouvelle 4% amortissable de 1905 (série B) évaluées au pair.

Les demandes de Conversion sont reçues dès à présent et jusqu'au 24 mai 1905, à la BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS, au 65<sup>me</sup> QUAI NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS à la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

#### Bibliographie

**Le TOUR DE FRANCE. GUIDE DU TOURISTE EN FRANCE ET DANS LES PAYS DE LANGUE FRANÇAISE.** Sommaire de N° 16 (15 Mai)

En Bourbonnais, Paul Risson. — Moulins, Pierre Flament. — Le Plateau de Combraille, Siron. — Les Varappeurs au Saève, Commandant L. Koenig.

**Les quinze jours du « Tour de France »** (Du 1<sup>er</sup> au 15 mai)

Supplément illustré de 12 pages

Le Tour de France et le Tourisme, Robert de Souza. — Le Tour de France automobiliste, M. Branger. — Le Tour de France pyrénéiste, Henry Spont. — Le Tour de France thermal, Pierre Sarrazin. — Le Tour de France archéologique, Ch. Merki. — Le Tour de France scientifique, Dr Galtier-Boissière. — Le Tour de France et la Femme, Comtesse Marfa.

Couverture en couleurs de A. Le-broussard : Un Moulin en Bourbonnais

Prix du « TOUR DE FRANCE » et de son supplément illustré les « Quinze jours du Tour de France » 50 centimes.

En vente chez tous les libraires et dans les bibliothèques de chemins de fer.

Prix de l'abonnement : (Y compris tous les numéros exceptionnels, quel qu'en soit le prix : France, 1 an 12 fr., six mois 7 fr. — Étranger, 1 an 20 fr., six mois 10 fr. — Prime gratuite : Carte de France de Vivien de Saint-Martin.

Dépositaire : M. Girma, libraire boulevard Gambetta, à Cahors (Lot).

#### LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 6<sup>e</sup>. — Sommaire du 18 mai 1905.

V<sup>o</sup> Nacla : Chronique. — Hypothèse Simon : Le concours de beauté. — A. de Gérolles : Pier amour (suite). — Marcel Prévozt : L'automne (une femme (suite)). — Capitaine Darrit : La guerre fatale (suite). — Marc Mario : Femme d'officier (suite). — Emmanuel Gallus : La Tare (suite). — Variétés. — Petite correspondance.

Paris, départements, Algérie et Tunisie ; six mois 8 fr., un an 15 fr.

Étranger, union postale : six mois 10 fr., un an 18 fr.

On peut s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

#### LES ŒUVRES D'EMILE ZOLA

à 50 centimes le volume

Les Editions Parisiennes mettent en vente aujourd'hui le troisième tome de Nana.

La publication de ce célèbre roman du maître a, tout de suite, trouvé dans le grand public un accueil enthousiaste. Il est rare, en effet, de trouver réunies dans le même ouvrage de pareilles conditions d'équilibre et de bon marché. Il a fallu accomplir un véritable tour de force pour faire paraître un volume aussi clairement composé, aussi coquettement édité et ne coûtant que cinquante centimes.

Le public toujours fidèle à ceux qui le servent bien, n'hésite pas à continuer ses faveurs à ces Editions Parisiennes qui

viennent d'atteindre le maximum du succès avec Nana, un des plus admirables livres de l'immortelle série des Rougon-Macquart.

#### Bulletin Financier

Après un début en hausse assez sensible sur la clôture précédente, la plupart des valeurs sont revenues à leurs cours précédents par suite de ventes de réalisations.

Cependant, l'ensemble du marché présente des dispositions plutôt favorables. Le 3 0/0 clôture à 99,30 après 99,37 ; l'Amortissable finit à 98,75.

Le Comptoir National d'Escompte est à 652 ; le Crédit Foncier reprend à 725 ; le Crédit Lyonnais à 1112 ; la Société Générale, 652.

Nos chemins n'ont guère varié. Le Suez en hausse à 4455 ; le Rio à 1504.

L'Extérieure cote 91,52 ; l'Italien, 106,22 ; le Portugais, 68,20.

Signaux la hausse des fonds Russes. Les Consolidés s'avancent à 88,30 et le 3 0/0 1891 à 74,05.

Le Turc cote 88,57 ; la banque Ottomane, 605.

En Banque ; la Capillitas est ferme à 54,50.

La Soie Hongroise s'élève à 332 fr.

Nous avons déjà parlé de la conversion des rentes roumaines 5 0/0 à laquelle procède le Comptoir National d'Escompte de Paris, la Banque de Paris et la Société Générale. Il convient de faire observer que les deux emprunts dont il s'agit celui de 1881-1888 et celui de 1892-1893, pouvaient être remboursés au pair, le gouvernement s'est formellement réservé ce droit. Les porteurs de rentes roumaines ont donc tout avantage à profiter de l'offre de conversion ; d'abord parce qu'ils évitent ainsi tout risque de remboursement au pair ; ensuite parce qu'ils recevront une somme qui représente 10 1/2 0/0 de leur capital.

Rappelons que le délai d'option expire le 24 mai prochain.

#### BOURSE DE PARIS

#### RENTES ET ACTIONS

#### AU COMPTANT ET A TERME

3 0/0.....cpt	99 35
3 0/0 amort. Der. an. 1903. cpt	99 30
3 0/0 Jouis. 16 avr. 1905. tme	98 75
Banque de France.....cpt	3799 ..
Action nom. Jouis. 28 déc. tme	....
Banque de Paris et Pays-B. cpt	1365 ..
500 fr. t. p. Jouis. jan...tme	1361 ..
Crédit Foncier.....cpt	720 ..
500 fr. t. p. Jouis. jan...tme	725 ..
Crédit Lyonnais.....cpt	1113 ..
500 fr. t. p. Jouis. 25 mars tme	1112 ..
Société générale. Jouis. avr. cpt	641 ..
Est.....cpt	....
500 fr. t. p. Jouis. mai...tme	....
Paris-Lyon-Méditerranée. cpt	1358 ..
500 fr. t. p. Jouis. mai...ter	1359 ..
Midi.....cpt	1215 ..
500 fr. t. p. Jouis. jan...tme	....
Nord.....cpt	1810 ..
400 fr. t. p. Jouis. jan...tme	1807 ..
Orléans.....cpt	1468 ..
500 fr. t. p. Jouis. avr...tme	1470 ..
Ouest.....cpt	913 ..
500 fr. t. p. Jouis. avr...tme	....
Métropolit. 250 f. t. p. Jouis. tme	608 ..
Suez act. 500 f. t. p. J. jan. tme	4455 ..
— 5 <sup>e</sup> civile.....jan. cpt	3195 ..
Proc. Thomson-Houston. j. tme	848 ..
Espagne extér. 4/0 avr. tme	91 52
Russe 4 0/0 1901.....mars cpt	89 50
— 3 0/0 1896.....mai cpt	71 95
Rio-Tinto..... Jouis. mai. tme	1504 ..

#### MINES D'OR

Rand Mines.....	256 ..
Chartered.....	53 50
East Rand.....	201 ..

#### Cours de Paris

Blés (77/75 à l'hectolitre) les 100 kil. net comptant. — Cour. 24 50 à 24 75 ; juin 24 50 à 24 75 ; juil.-août 23 75 à 24 » ; 4 dern. 21 75 à 22 » ». Cir. : 6.250 Liq. : >>>>.

Farines (Fleur de Paris, les 100 k. net sans esc.). — Cour. 31 » à 31 25 ; juin 31 50 à 31 75 ; juil.-août 31 25 à 31 50 ; 4 dern. 29 25 à » ». Cir. : >>>>.

Liq. : 6.000.

#### A Vendre

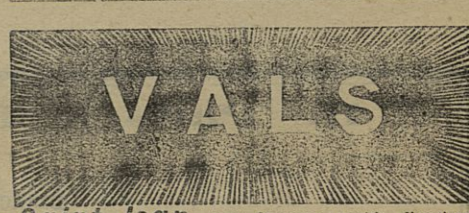
#### pour cause de santé

#### UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

de 44 hectares en terres labourables, bois, pâturages, etc., et beau vignoble de 6 hectares.

#### PRIX TRÈS MODÉRÉ

S'adresser au bureau du Journal.



**VALS**  
Saint-Jean. Eau d'usage, appétit, digestion.  
Précieuse. Foie, calculs, tête, diabète, goutte.  
Dominique, Désirée, Magdelaine, Rigolotte.  
Imperatrice. Très agréables à boire. Une bouteille par jour.  
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX (L'Arche).

**L**a ménagère sérieuse, si elle veut acheter un remède doit se rappeler : Qu'acheter une imitation de ce remède serait faire justement le contraire de ce qu'il faut pour se guérir ; faire emplette d'une imitation, sous prétexte qu'elle est moins chère, est plutôt un marché de dupe car l'imitation ne guérit pas et l'on est obligé de faire de nouvelles dépenses. Ceci s'applique on ne peut mieux à l'Emulsion Scott et ses imitations ; chacun sait, en effet, que l'Emulsion Scott (aux hypophosphites de chaux et de soude) est la meilleure préparation à l'huile de foie de morue, le meilleur remède des affections des poumons, du sang et des os ; ses imitations n'ont jamais donné aucun résultat car, au lieu

de leur compte que l'Emulsion Scott, elles sont fabriquées avec des ingrédients de qualité très inférieure, c'est ce qui explique la pauvreté, la notoire infériorité des effets qu'on en obtient.



effet, d'être débitées à meilleur compte que l'Emulsion Scott, elles sont fabriquées avec des ingrédients de qualité très inférieure, c'est ce qui explique la pauvreté, la notoire infériorité des effets qu'on en obtient.

#### L'Emulsion Scott,

elle, amène toujours une prompte et radicale guérison qui, vous l'avouerez, vaut bien un certain prix !

Si vous tenez à essayer l'EMULSION SCOTT, envoyez-nous, tout en mentionnant ce journal, o fr. 50 de timbres-poste à l'adresse suivante : EMULSION SCOTT (Delacour & Cie) 356, rue St-Honoré, Paris, nous vous en ferons parvenir franco un échantillon.

#### FARINE LACTÉE NESTLÉ

Aliment préféré des enfants.

#### LES DRAMES DU CŒUR

PAR A. VILLIERS

#### TROISIÈME EPISODE

#### LA DAME AU MASQUE DE VELOURS

#### IX

#### Les deux sœurs

C'est mal, fit Noémie avec une moue charmante ; vous me faites parler malgré moi.

— Comment est-il ? Voyons, il est brun, oui, je le devine brun.

— Oui, — il est grand, et, comme dans un conte de fée, il est noble et beau ?

— Oui, dit Mimi, en cachant sa tête sur l'épaule d'Hélène.

— Ah ! petite sornoise ! Et il s'est déclaré, il a dit sa flamme, ses qualités, ses désirs...

— Non, il ne m'a jamais parlé de cela. — En vérité... Mais alors comment sais-tu qu'il t'aime ? — Je ne le sais pas... je le devine.

— Et toi... soyons franche ; tu l'aimes ?...

— De toute mon âme. — Et il l'a deviné aussi ? — Je ne le crois pas...

— Moi, j'en suis sûre. N'as-tu jamais pensé qu'il en puisse aimer une autre ?...

— Oh ! taisiez-vous, Hélène, je souffre... tenez, il y a des instants où votre voix me fait mal... Pourquoi, je ne sais... J'ai peur. Cette histoire de votre prince, ce tableau qui semble vous regarder...

Hélène, dites-moi, celui que vous aimez... c'était lui... n'est-ce pas ?

Hélène sentit un frisson parcourir son corps ; elle pâlit et sa main crispa la dentelle du canapé.

— Qui, lui ? demanda-t-elle. — Celui que j'aime aussi... mon-sieur...

— Ne dis rien, dit vivement Hélène, en l'embrassant au fond ; nous disons des folies, petite sœur ; à ce soir... chasse tes idées noires, oui... à ce soir.

Elle se leva en lui souriant, comprima les battements de son cœur de sa main, et sortit lentement.

Dehors, elle étouffa un sanglot et monta chez elle.

Mimi resta seule, et, instinctivement, elle se laissa glisser sur les genoux.

— Mon Dieu, dit-elle, est-ce donc un crime d'aimer, que cela fait tant souffrir ?...

— Et toi... soyons franche ; tu l'aimes ?...

— De toute mon âme. — Et il l'a deviné aussi ? — Je ne le crois pas...

— Moi, j'en suis sûre. N'as-tu jamais pensé qu'il en puisse aimer une autre ?...

— Oh ! taisiez-vous, Hélène, je souffre... tenez, il y a des instants où votre voix me fait mal... Pourquoi, je ne sais... J'ai peur. Cette histoire de votre prince, ce tableau qui semble vous regarder...

Hélène, dites-moi, celui que vous aimez... c'était lui... n'est-ce pas ?

Hélène sentit un frisson parcourir son corps ; elle pâlit et sa main crispa la dentelle du canapé.

— Qui, lui ? demanda-t-elle. — Celui que j'aime aussi... mon-sieur...

— Ne dis rien, dit vivement Hélène, en l'embrassant au fond ; nous disons des folies, petite sœur ; à ce soir... chasse tes idées noires, oui... à ce soir.

Elle se leva en lui souriant, comprima les battements de son cœur de sa main, et sortit lentement.

Dehors, elle étouffa un sanglot et monta chez elle.

Mimi resta seule, et, instinctivement, elle se laissa glisser sur les genoux.

— Mon Dieu, dit-elle, est-ce donc un crime d'aimer, que cela fait tant souffrir ?...

— Et toi... soyons franche ; tu l'aimes ?...

— De toute mon âme. — Et il l'a deviné aussi ? — Je ne le crois pas...

— Moi, j'en suis sûre. N'as-tu jamais pensé qu'il en puisse aimer une autre ?...

— Oh ! taisiez-vous, Hélène, je souffre... tenez, il y a des instants où votre voix me fait mal... Pourquoi, je ne sais... J'ai peur. Cette histoire de votre prince, ce tableau qui semble vous regarder...

Hélène, dites-moi, celui que vous aimez... c'était lui... n'est-ce pas ?

Hélène sentit un frisson parcourir son corps ; elle pâlit et sa main crispa

**MANDELLI, CAHORS**  
En face la Mairie  
HORLOGER, BIJOUTIER  
JOAILLER  
CORBEILLES DE MARIAGE  
Fantaisie. — Articles de Religion

ACHAT ET ÉCHANGE DE DIAMANTS  
ET DE MATIÈRES OR ET ARGENT  
Réparation et gravure

Soul représentant de l'OMÉGA  
Soul représentant de  
l'ORFÈVRE CHRISTOFLE

**A. WILCKEN**  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
DIPLOMÉ  
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE  
L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS  
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA  
ET DE  
L'ÉCOLE NORMALE  
D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.  
69, BOULEVARD GAMBETTA  
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI  
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS  
IL GARANTIT SON TRAVAIL  
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR  
LUI-MÊME

**BOURGET DENTISTE**  
9 - RUE DU LYCÉE - 9  
SEULE MAISON A CAHORS POUVANT  
livrer un Dentier dans la même journée  
Tous les travaux sont garantis sur facture  
Deux ans de crédit sans payer  
plus cher qu'ailleurs  
GRANDE BAISSÉ DE PRIX

**L. MAURY**  
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine  
de Paris  
Lauréat de l'Ecole Dentaire de France  
Successeur de BAKER  
75, Boulevard Gambetta  
Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)  
Travail parfait  
et entièrement garanti

NEURALGIES MIGRAINES. Guérison  
par les Pilules Antirhégiques de D'GRONIER  
Sous-Direc. P. SCHMITZ, 10, rue de la Boétie, Paris.

Le propriétaire géant : A. COUESLANT.

(SERVICE D'HIVER 1904-5)

De Paris à Toulouse par Cahors					De Toulouse à Paris par Cahors					De Cahors à Libos																
17		5 (1)		23 (3)		35		1125		42 (4)		16 (2)		1140-1128		1132 (*)		4		1126		1136		40		
DIRECT.		EXPRESS.		EXPRESS.		DIRECT.		OMNIBUS		EXPRESS		EXPRESS		OMNIBUS		DIRECT		EXPRESS		OMNIBUS		OMNIBUS		OMNIBUS		
PARIS (Orsay).....	départ.	2 45	10 22	9 3	11 18	—	—	—	—	TOULOUSE..d.	1 30	3 18	5 45	8 40	—	9 16	6 5	—	—	—	—	—	—	—	—	—
PARIS (Aust.).....	départ.	3 10	10 31	9 12	11 14	—	—	—	—	MONTAUBAN d.	1 49	3 37	4 32	7 30	9 31	—	10 53	7 20	—	—	—	—	—	—	—	—
LIMOGES.....	départ.	3 34	4 46	3 11	9 2	—	—	—	—	Causade.....	—	4 1	5 20	8 11	9 53	—	11 33	8 1	—	—	—	—	—	—	—	—
BRIVE.....	départ.	6 35	6 33	4 52	12 27	—	—	—	—	Labenque.....	—	—	6 9	8 52	—	—	12 13	8 43	—	—	—	—	—	—	—	—
Gignac-Cressensac	départ.	6 45	7 1	4 59	12 12	—	—	—	—	Cieuras.....	—	—	6 19	9 1	—	—	12 22	8 52	—	—	—	—	—	—	—	—
SOULLAC.....	arrivé.	7 40	7 39	5 35	2 7	7 18	—	—	—	Sept-Ponts.....	—	—	6 33	9 13	—	—	12 34	9 4	—	—	—	—	—	—	—	—
CAZOUËLS.....	départ.	7 45	7 40	5 37	2 10	8 17	—	—	—	CAHORS.....	2 45	4 38	6 42	9 21	10 30	—	12 42	9 12	—	—	—	—	—	—	—	—
Lamothe-Fénelon	—	7 53	—	—	2 18	8 30	—	—	—	CAHORS.....	2 49	4 49	6 52	—	10 36	5 57 m	—	9 29	—	—	—	—	—	—	—	—
Nozac.....	—	8 9	—	—	2 34	8 39	—	—	—	Espère.....	—	—	7 5	—	—	6 11	—	9 41	—	—	—	—	—	—	—	—
GOURDON.....	—	8 19	—	—	2 44	8 54	—	—	—	St-Denis-Catus	—	—	7 19	—	—	6 25	—	9 54	—	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Clair.....	—	8 31	8 8	6 2	2 56	9 17	—	—	—	Thédirac-Peyril	—	—	7 33	—	—	6 41	—	10 7	—	—	—	—	—	—	—	—
Dégagnac.....	—	8 40	—	—	3 5	9 27	—	—	—	Dégagnac.....	—	—	7 42	—	—	6 50	—	10 16	—	—	—	—	—	—	—	—
Thédirac-Peyril	—	8 51	—	—	3 16	9 30	—	—	—	Saint-Clair.....	—	—	7 52	—	—	6 50	—	10 25	—	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus	—	9 2	—	—	3 27	9 51	—	—	—	GOURDON.....	—	5 31	8 7	—	11 19	7 17	—	10 38	—	—	—	—	—	—	—	—
Espère.....	—	9 13	—	—	3 38	10 2	—	—	—	Nozac.....	—	—	8 16	—	—	7 26	—	10 46	—	—	—	—	—	—	—	—
CAHORS.....	arrivé.	9 22	—	—	3 47	10 12	—	—	—	Lamothe-Fénelon	—	—	8 25	—	—	7 36	—	10 55	—	—	—	—	—	—	—	—
Sept-Ponts.....	départ.	9 32	8 47	6 38	3 57	10 23	—	—	—	CAZOUËLS.....	—	—	8 38	—	—	—	—	11 8	—	—	—	—	—	—	—	—
Cieuras.....	—	9 41	8 53	6 43	4 5	10 23	—	—	—	SOULLAC.....	3 47	5 52	8 46	—	11 43	7 58	—	11 15	—	—	—	—	—	—	—	—
Labenque.....	—	9 51	—	—	4 16	10 23	—	—	—	Gignac-Cressensac	—	—	9 21	—	11 44	8 7	—	11 18	—	—	—	—	—	—	—	—
CAUSADE.....	—	10 5	—	—	4 32	10 23	—	—	—	BRIVE.....	4 24	6 33	9 50	—	12 21 m	9 11	—	12 12	—	—	—	—	—	—	—	—
Montauban.....	—	10 12	—	—	4 40	10 23	—	—	—	PARIS (A) arr.	11 51 m	4 14 m	—	—	12 28	—	—	12 50 m	—	—	—	—	—	—	—	—
TOULOUSE.....	arrivé.	11 19	10 2	7 46	5 55	10 23	—	—	—	PARIS (O) arr.	11 59	4 23	—	—	8 43	—	—	11 16	—	—	—	—	—	—	—	—

# Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais  
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE  
de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue  
du Club Cévénol, des Syndicats d'Initiative départementaux  
des Associations des Anciens Elèves :  
de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,  
DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURS DE LA SEINE,  
du Lycée Fénelon et du Lycée Molière  
de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)  
BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

## CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

## CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS